



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée Colbert
Reims

Lycée Jean-Baptiste Colbert

Affaire suivie par :
Marie-Ange DOYEN
Conseillère principale d'éducation
Tél : 03 26 09 15 80
Mél : ce.0511901p@ac-reims.fr

56 rue du Dr Schweitzer
51100 Reims

Reims, le 30 août 2023

Le Proviseur du lycée Colbert

aux

Parents d'élèves internes

Objet : accueil des internes

Madame, Monsieur,

Votre enfant a été admis à la section sportive Football du Lycée Jean-Baptiste COLBERT pour l'année scolaire 2023-2024. Vous avez souhaité qu'il soit interne. Notre établissement ne dispose pas de service d'internat : un partenariat avec le lycée Hugues LIBERGIER permet d'accueillir nos élèves.

Ainsi, votre enfant est placé sous la responsabilité du Lycée COLBERT pendant la journée de 7 h 30 à 18 h en fonction de son emploi du temps et sous la responsabilité du Lycée LIBERGIER de 18 h à 7 h 30 du lundi au samedi matin.

Le premier jour d'accueil à l'internat se fera le lundi 4 septembre 2023, à partir de 8 h 30 jusqu'à 17 h 30.

Seuls le matelas et le lit sont fournis, il vous appartient d'apporter la literie (housse de matelas, alèse plastifiée, oreiller, couvertures, couette, drap housse, housse de couette) ainsi que le linge de toilette. Les élèves devront se munir **impérativement** d'un **cadenas** et d'une **photo d'identité** récente.

Le CPE référent de l'internat du lycée Libergier est M. Stéphane VANBESIEN - 03.26.77.63.63
20 rue des Augustins 51100 REIMS

Afin de garantir les meilleures conditions de sécurité et d'accueil, nous vous demandons de vous référer au règlement intérieur d'internat que vous sera fourni par le lycée LIBERGIER.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.


F.P. CHANUT



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée - Lycée des métiers Nuges Libergier
Reims

FICHE D'URGENCE

Accueil Santé

Année scolaire 2023/2024

Nom : Prénom :

Classe : Date et lieu de naissance :

Catégorie : Externe / DP / Interne (rayer la mention inutile)

Nom et adresse des parents ou représentant légal :

.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides

N° de téléphone du domicile :

N° du travail du père : Portable.....

N° du travail de la mère : Portable.....

Portable élève :

Il est indispensable d'avoir en sa possession sa carte vitale

N° de sécurité sociale de l'élève :

Adresse de l'assurance Maladie :

- Un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. Si celui-ci est mineur, un des parents sera présent.
- Pour les élèves internes, j'autorise le chef d'établissement à organiser son retour à l'internat si son état le permet. Dans ce cas, il pourra rentrer seul, en taxi ou en voiture de fonction, accompagné par un membre de l'équipe éducative.
- En cas de consultation médicale urgente à effectuer durant les cours, j'autorise le chef d'établissement à accepter toute sortie après avis de l'infirmière.

Les vaccinations contre l'hépatite B et typhym sont une obligation légale pour les étudiants des BTS ABM et BC. Joindre les justificatifs

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'infirmière (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre) :

.....

Afin de répondre rapidement à un problème médical connu, les traitements et l'ordonnance devront être déposés à l'infirmier.

Vous pouvez transmettre les informations confidentielles sous pli fermé à l'intention de l'infirmière du lycée.

*Nom, adresse et du médecin traitant :

.....

.....

Signature de l'élève majeur ou des parents ou responsables légaux :

Notre enfant mineur(e) est¹ / n'est pas¹ autorisé(e) à participer aux sorties à l'extérieur de l'établissement, organisées par la Maison des Lycéens et encadrées par des surveillant(e)s.

Signature des parents:

Correspondants éventuels, autorisés à venir chercher l'élève mineur :

M. ou Mme.....

Adresse.....

Téléphone

Signature des parents:

M. ou Mme.....

Adresse.....

Téléphone

Signature des parents:

Informations complémentaires:



Téléphone: 03 26 77 63 63

internat@libergier.fr

photo

Elève:

NOM.....

Prénom.....

Né(e) le.....

Chambre

Établissement fréquenté.....

Classe :

Numéro de téléphone portable de l'élève.....

Représentants légaux de l'élève :

M. ou Mme.....

Adresse.....

Code postal..... Ville :

Téléphone domicile.....

Téléphone portable 1

Téléphone travail.....

Téléphone portable 2

@ adresse email:

Jours de rentrée et sortie habituels :

- sauf demande particulière par courrier, l'élève qui n'a pas cours le samedi matin quitte l'internat le vendredi soir.
- il est possible de rentrer à l'internat tous les dimanches soirs : faire une demande par courrier, signée des parents ou de l'élève majeur.

Sorties anticipées :

Notre enfant mineur(e) est¹ / n'est pas¹ autorisé(e) à quitter l'internat en cas de suppression des derniers cours de la semaine.

Signature :